

Compte-rendu de la réunion du Conseil de Développement Territorial

Mardi 25 septembre 2018

Salle de réunion du Pays, 10 rue Pasteur, AVALLON

Le 25 septembre 2018 à 18 heures, le Conseil de Développement Territorial du PETR du Pays Avallonnais, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion du Pays Avallonnais à AVALLON sous la présidence de Madame Arlette BORSATO.

7 Délégués titulaires présents : Jean-Marie BARBARO, Arlette BORSATO, Claude BOURSIER, Gilbert CASSIN, Manuel DA SILVA Hervé DESRUELLE, Pierre MORIN.

2 Délégués suppléants présents ayant pouvoir de vote : Jean-Yves CHEVILLY pour Gérard GUYARD et Christiane ROULET pour Adeline HIVERT.

6 Délégués titulaires excusés : Annick BAKRY, Mathieu DEBRAY, Gérard GUYARD, Adeline HIVERT, Jérôme MARCHAND et Serge NASSELEVITCH.

3 Délégués suppléants excusés : Bernard CHARDON, Nicole JEDYNSKI et Charles-Emile SIOUFFI.

Equipe technique du Pays Avallonnais : Antoine NICOL, Justin NISHIMWE et Guillaume PAPIN.

Date de convocation	20 février 2018
Délégués titulaires en fonction	16
Délégués titulaires présents	7
Délégués suppléants ayant pouvoir de vote	2

Secrétaire de séance : Jean-Marie BARBARO

Arlette BORSATO, Présidente du Conseil de Développement Territorial, souhaite la bienvenue à tous les délégués et présente les excuses susvisées.

La Présidente rappelle l'ordre du jour et propose, en attendant que le quorum soit atteint, de débiter la réunion par les informations diverses (point n°4). Cette proposition n'appelle aucune observation.

O.J N° 4 : INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **Recrutements du Pays Avallonnais** : La Présidente informe l'assemblée que Madame Monica FRAMBOURG prendra ses fonctions le 1^{er} Octobre. Elle remplace Marie GIRAUD et aura en charge l'animation-gestion du programme LEADER ainsi que l'animation du CDT. La Présidente explique ensuite que le PETR du Pays Avallonnais a acté la création d'un poste de chargé de communication. Le recrutement a été effectué et Madame Jessica BOURGOIS prendra ses fonctions à compter du 22 Octobre.
- **Rencontre annuelle Patrimoine Environnement** : La Présidente explique que cette rencontre se tiendra le vendredi 5 Octobre aux Abattoirs à Avallon. Les membres du CDT intéressés peuvent assister à cette journée.
- **Journée « Territoire zéro chômeurs »** : La présidente informe l'assemblée d'une présentation du dispositif Territoire zéro chômeurs par le Pays Nivernais Morvan à Clamecy le vendredi 5 Octobre. L'entrée est libre.
- **Signature du Contrat Local de Santé (CLS) du Pays Avallonnais** : La Présidente informe l'Assemblée de la signature du CLS qui est intervenue le 21 Septembre. Ce nouveau CLS s'étend sur la période 2018/2022 et aura un fonctionnement différent du précédent avec une programmation annuelle des actions. Parmi les thématiques majeures, on retrouve notamment des actions concernant la démographie médicale, la santé pour les jeunes et pour les personnes âgées ou encore la santé environnement.
- **Salon Planète Habitat Energie 2018** : la Présidente rappelle la tenue de la 7^{ème} édition de ce Salon organisé par le Pays Avallonnais les 20 et 21 Octobre aux Abattoirs à Avallon. Elle explique que tous les stands ont été vendus rapidement ce qui témoigne de l'intérêt des entreprises locales pour ce rendez-vous. Elle sollicite la participation des élus du CDT durant le salon. M. DEBRAY et M. DESRUELLE proposent de se rendre disponibles.
- **Voyage d'étude 2018** : La Présidente explique que le programme du voyage d'étude 2018 est en cours de finalisation. Il se déroulera les 13, 14 et 15 Novembre en Bretagne et en Vendée. Les visites concerneront des projets de revitalisation de centre-bourgs, le développement touristique en lien avec l'itinérance et la réhabilitation d'un aéroport de campagne. Elle indique que les inscriptions seront ouvertes prochainement et que les membres intéressés peuvent d'ores et déjà réserver ces dates.
- **Contrat Local d'Education Artistique (CLEA)** : La Présidente informe l'assemblée du lancement du premier appel à projet du CLEA. Les acteurs culturels qui souhaitent proposer des actions peuvent candidater jusqu'au 12 Octobre auprès du Pays. Elle propose aux membres du CDT de relayer cette information.

- **Inauguration du GR213A « Fontenay-Vézelay »** : La Présidente rappelle l'invitation envoyée aux membres du CDT pour assister à l'après-midi d'inauguration du chemin de randonnée qui se déroulera le dimanche 30 Septembre à l'Abbaye de Fontenay.

M. MORIN ayant rejoint l'Assemblée, le quorum est atteint.

O.J N° 1 : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 22 MAI 2018

Une remarque est formulée sur la liste des présents qui comporte un oubli. Aucune autre remarque n'étant formulée, **le compte-rendu est ADOPTÉ à l'unanimité.**

O.J N° 2 : AVIS SUR LES DEMANDES DE SUBVENTION SOLLICITEES AU PETR

Journée Far West à MASSANGIS par l'association Vie de VillageS : La Présidente expose ce projet de manifestation organisée par l'association Vie de VillageS en partenariat avec le Petit train de MASSANGIS. Elle explique que la manifestation s'est déroulée au mois d'août et que le dossier n'est présenté qu'aujourd'hui car il a été transmis en début d'été. La subvention sollicitée s'élève à 500,00 euros sur un budget global de 1 200,00 euros. La Présidente indique que certaines pièces manquent au dossier. L'assemblée regrette que les documents de communication ne fassent pas état d'un potentiel soutien du Pays Avallonnais et constate qu'accompagner des projets ayant déjà eu lieu ne permet pas d'assurer une valorisation du partenariat du Pays.

L'Assemblée, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, REPORTE sa décision sur le projet présenté et l'aide exceptionnelle à hauteur de 500,00 euros dans l'attente de pièces complémentaires et d'un bilan financier de l'opération.

Aides exceptionnelle pour participer aux frais de l'artiste Hyacinthe REISCH lors d'une exposition à CLERMONT-FERRAND :

La Présidente explique que l'artiste avallonnais a été retenu pour exposer ses œuvres durant le Festival international du court métrage de CLERMONT-FERRAND. Il sollicite une aide financière de 1 190,00 euros du Pays Avallonnais pour l'aider à financer cette opération et propose de communiquer sur ce soutien sur l'ensemble des supports mis à sa disposition dans le cadre du Festival : flyer, dossier de presse, interviews, etc. La Présidente explique que le règlement d'intervention du CDT ne permet d'accompagner que les associations et les collectivités. De fait, elle propose à l'assemblée que ce dossier soit transmis au CSP pour instruction.

L'Assemblée, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, REJETTE le projet présenté et l'aide exceptionnelle à hauteur de 1 190,00 euros.

Fête départementale de l'agriculture à ATHIE par les Jeunes agriculteurs de l'Yonne : Les Jeunes agriculteurs de l'Yonne ont organisé leur fête départementale annuelle à ATHIE les 1^{er} et 2 septembre. Cette manifestation est l'occasion de promouvoir la profession agricole auprès du grand public. Une cinquantaine d'exposants se sont ainsi retrouvés dans l'Avallonnais. L'association sollicite une aide de 3 000,00 euros sur un budget global de 48 500,00 euros. La Présidente explique que l'obligation de communication sur le soutien du Pays Avallonnais a été respectée alors même que le projet s'est déjà déroulé. L'assemblée s'accorde sur le fait qu'il serait opportun de disposer d'un bilan financier de l'opération vu que celle-ci est terminée.

L'Assemblée, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, VALIDE le projet présenté et l'aide exceptionnelle à hauteur de 3 000,00 euros sous réserve de la production d'un bilan financier par l'association.

Tour du Pays Avallonnais à vélo pour le Téléthon 2018 par l'Entente cyclosportive avallonnaise (ECSA) : La Présidente informe l'assemblée de l'arrivée de cette demande dans la journée. Elle souhaite recueillir l'avis des membres sur le projet avant de demander d'éventuels compléments d'information à l'association. L'assemblée s'accorde sur le fait que la démarche est intéressante mais que le fait qu'elle soit organisée dans le cadre du Téléthon la réduit à un projet caritatif. Or, plusieurs projets de ce type ont déjà été refusés car les aides du CDT doivent prioritairement accompagner des projets de développement local. L'assemblée décide à l'unanimité de ne pas donner suite à cette sollicitation.

O.J N° 3 : BILAN DES ATELIERS DES IDEES 2018 ET PERSPECTIVES

La Présidente rappelle les principaux enseignements des Ateliers des idées qui se sont déroulés au printemps 2018. Elle explique que le Pays Avallonnais s'est engagé à communiquer ce bilan auprès des participants. Elle propose que la nouvelle chargée de communication travaille sur un document synthétique à leur adresser mais pense qu'au-delà du bilan, le Pays doit indiquer s'il se saisit de certains sujets ou projets qui ont été débattus durant ces ateliers. Plusieurs membres proposent de prendre le temps de relire les éléments avant de formuler des propositions. Il est donc convenu que le bilan des ateliers soit transmis avec le compte-rendu de la réunion et que les membres du CDT fassent un retour au plus tard lors de la prochaine séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30.